



Contrat de mariage et garde d'enfant

Par **nathalie 48**, le **27/03/2009 à 22:55**

Je projette de me marier je suis en union libre avec enfant.
Mon compagnon souhaite un contrat de mariage de biens séparés car sa famille est puissante et riche, ceci dit voilà en cas de divorce je veux être sûr de garder mes enfants.
puis je inclure une clause comme quoi en cas de séparation j'obtiendrais irrévocablement la garde exclusive de mes enfants (avec pour lui 2 jours par 15 aines) je ne demande pas de pension alimentaire, je veux juste garder ma seule richesse : mes enfants.
L'argent peut acheter un cabinet d'avocats moi je n'ai rien, en cas de divorce je n'aurais rien tout sera à lui, je veux être sûre qu'il n'en profite pas pour m'enlever la garde de mes enfants.
Est-ce possible en terme légal si oui ou puis je me renseigner pour faire une ébauche de ce contrat??

Par **ravenhs**, le **27/03/2009 à 23:07**

Bonsoir,
Non c'est impossible, une telle clause serait illicite car contraire à l'ordre public.